

Les crédits affectés au titre de cette rubrique ont été destinés aux charges communes pour une grande part soit 17,905 milliards de DA (80,36%), suivi par le ministère de la culture et de la communication pour 1,738 milliard de DA (7,80%), ministère des transports pour 910 millions de DA (4%) ministère délégué de la recherche scientifique et technique (557 millions de DA soit 2,5%).

Les charges communes ont servi à couvrir diverses dépenses et notamment des subventions débloquées en totalité telles que :

-la subvention au fonds de garantie des prix à la production agricole pour 11,600 milliards de DA débloquée en totalité.

-la subvention de l'Etat au fonds national du logement pour 700 millions de DA consommés en totalité.

-la régularisation des dettes du secteur public agricole pour 1,850 milliard de DA.

-la bonification des taux d'intérêts des campagnes agricoles pour 700 millions de DA.

-la subvention de sujétion de services publics pour 943,600 millions de DA consommés uniquement à 40,95%.

-l'emploi des jeunes pour 2 milliards de DA .

-la bonification d'intérêts pour 111 millions de DA non consommée.

L'examen des opérations relatées pour certains de ces chapitres laisse apparaître ce qui suit :

**-CH 44.81** subvention au fonds de garantie des prix à la production agricole.

Les versements réalisés sur le budget des charges communes sont imputés au compte d'affectation spéciale 302.067 fonds de garantie des prix, opérationnel à compter du 1er janvier 1993 issu du compte 302.041 fonds de compensation des prix, le compte 302.067 est doté de subventions destinées à :

-assurer aux producteurs agricoles des prix minimum garantis par l'Etat.

-allouer des primes dites "incitatives" à l'élévation des rendements.

-financer les stocks de sécurité des blés.

Un crédit de 11,600 milliards de DA a été ouvert en 1992 et versé en sa totalité au compte spécial précité.

**-CH 44.93** Bonification d'intérêts des campagnes agricoles

Ce chapitre a enregistré une dotation de 700 milliards de DA en 1993 soit une évolution de 17% par rapport à 1992. Les consommations en 1993 ont atteint le montant de ladite dotation contre 407,022 millions de DA en 1992 soit une augmentation de 57%.